

10 C.

Journal du Lot

10 C.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|----------|----------|--------|
| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes | 4 fr. 25 | 8 fr. | 15 fr. |
| Autres départements | 4 fr. 50 | 8 fr. 50 | 16 fr. |

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|---|----------|
| ANNONCES (la ligne ou son espace) | 50 cent. |
| RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page | 1 fr. |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les Préliminaires de la Paix seront imposés à l'Allemagne au début d'avril. — Toute la presse proteste contre la taxe sur le capital projetée par M. Klotz. On sait bien, certes, qu'il faudra payer, mais qu'on dépeuple les Boches AVANT les Français! — Le comédien Harden fait comme le Nègre!... — L'Amérique et la Ligue des Nations.

Les milieux informés assurent que les Préliminaires de la paix seront imposés à l'Allemagne avant le 15 avril. On s'est enfin rendu compte qu'il faut lier nos ennemis par un texte précis au bas duquel ils devront apposer leur signature. Certes, la signature de Scheidemann ne vaut peut-être pas beaucoup mieux que celle de Bethmann-Holweg, l'homme aux « chiffons de papier », mais le dernier armistice contient une clause tout à fait rassurante pour les Alliés.

Ces derniers ayant arrêté toutes les clauses territoriales, financières, économiques, politiques, navales et militaires, jugées indispensables, diront aux Boches : Voilà les conditions principales, signez ! Au cas où nos ennemis voudraient se soustraire à l'inévitable, les Alliés n'auront qu'à faire jouer la clause permettant de mettre fin à l'armistice sur préavis de trois jours pour leur faire comprendre la vanité d'une résistance déployée.

L'heure de l'expiation approche. Que seront les Préliminaires de paix ? Nous le saurons dans quelques semaines. Mais ils doivent nécessairement comprendre trois conditions essentielles que Pertinax de l'Echo de Paris résume parfaitement dans les lignes suivantes :

L'Allemagne doit être territorialement et militairement diminuée par la séparation ou la neutralisation des régions périphériques : pays rhénans, Frise orientale, Slesvig, Posnanie, pays de Dantzig, Prusse orientale, partie de la Silésie, Autriche allemande.

Le ravitaillement de l'Allemagne — qui signifie la reprise de son commerce extérieur — doit être lié au paiement des indemnités.

Enfin, sous le nom de Ligue des Nations, notre alliance doit être solidement organisée et s'attacher, en premier lieu, à la restauration de l'Europe orientale.

On sait que M. Klotz prépare un projet de taxe sur le capital dans le but d'équilibrer le budget.

Avant d'avoir vu le jour ce projet est violemment combattu par la presse française. Les journaux se mettent d'accord sur le principe suivant : « Nous voulons bien payer, mais après l'Allemagne. »

C'est la logique même. « Le couteau est prêt, écrit le *Matin*, non pour saigner l'assassin, qui est le vaincu, mais pour saigner la victime, qui est le vainqueur !... »

« Le quart de l'avoir de chacun (M. Klotz songerait à prendre le 1/4 du capital), avez-vous songé à ce que cela représente ? Cela ne représente pas seulement le quart de la fortune du millionnaire, comme d'aucuns voudraient nous le faire croire : cela représente aussi le quart des quelques billets de mille francs que le serviteur ou l'employé a mis de côté pour ses vieux jours. Et cela représente le quart de la marchandise du commerçant. Et cela représente le quart du champ du fermier. Et cela représente le quart de la vigne du vigneron. Et cela représente le quart du mobilier du paysan. »

« Prendra-t-on auparavant la moitié ou les trois quarts de la fortune allemande ? On ne sait pas. Prendra-t-on la moitié ou les trois quarts des fourgons d'or et de diamants que le kaiser emporta dans son exil et qu'abrita aujourd'hui si généreusement la Hollande ? On ne sait pas. Prendra-t-on la moitié ou les trois quarts des économies des gens de Poméranie, de Bavière ou de Hesse, dont les fils et les frères brûlèrent Reims, anéantirent Lens, saccagèrent Valenciennes, pillèrent Lille, rasèrent cinq départements français ? On ne sait pas. Prendra-t-on la moitié ou les trois quarts des biens des junkers boches, des terres des fer-

miers boches, de la bière des brassiers boches, des meubles des paysans boches ? On ne sait pas. On ne sait pas. »

Et notre confrère s'indigne, non sans raison, qu'on songe à dépouiller l'étranger avant de faire rendre gorge à l'étranger.

Le *Figaro* approuve pleinement la protestation du *Matin* par les lignes suivantes pleines de bon sens :

« Il faut d'abord fixer ce que l'Allemagne nous doit, étudier ensuite les moyens de nous faire payer par gros acomptes, de façon que notre nouveau régime d'impôts soit fonction de notre créance sur l'ennemi. C'est la logique de l'opinion. Qu'elle soit financièrement d'une rigueur absolue, nous l'ignorons et c'est à nos spécialistes de nous éclairer. Qu'après une guerre pareille, il soit possible de faire combler par l'Allemagne seule le déficit formidable laissé partout, cela n'est pas une proposition évidente, mais la pensée qui obsède l'esprit de tout contribuable français, c'est que le contribuable allemand, au prix de n'importe quels sacrifices, doit alléger d'une partie de son fardeau. »

On pourrait multiplier les citations. La protestation de la presse est générale. Le public sait bien que les impôts s'accroîtront. C'est là une conclusion inévitable. Il paiera sans trop rechigner, demain comme hier, mais ce qu'il voudrait c'est qu'on obtienne tout d'abord de l'agresseur le maximum de ce qu'il peut verser.

Ce n'est point, certes, une thèse subversive !...

Le comédien Maximilien Harden termine ses innombrables piouettes par une confession bruyante dans laquelle il joue la grande scène du repentir.

C'est à un officier de l'armée alliée, de passage à Berlin, que le fougueux polémiste aurait ouvert son cœur. Harden ne pense plus comme en août 1914. Alors, il trouvait légitime le crime de Guillaume. Aujourd'hui, il avoue les torts des Barbares. Il estime même que les dirigeants actuels font le plus grand tort à l'Allemagne en se refusant à éclairer le peuple « qui ignore son crime ». Cet aveu faciliterait les réparations indispensables et inciterait les Alliés à se montrer plus conciliants !

Pourtant, Harden veut rester confiant. Il espère que les Alliés imposeront des conditions qui n'excéderont pas la juste mesure. C'est l'espoir de tous les Allemands qui n'ont plus de haine contre l'Entente !...

Cet individu est colossalement décevant. Il songeait, en 1914, à saigner tous les Français, si nos armées s'obstinaient à barrer la route de Paris. Il ne rêvait que massacres, pillages, extermination ; aujourd'hui, il invoque la justice. Il espère qu'en faisant le bon apôtre il fera oublier les horreurs accumulées par les bandes de Guillaume. Il va plus loin, il estime que « l'empereur est assez puni ». Qu'il demande l'avis des millions de mères qui ont perdu leur fils parce qu'il a plu au Bandit de mettre l'Europe à feu et à sang dans l'unique but de dépouiller des peuples pacifiques... »

Au cours de sa confession, Harden a déclaré que les Allemands ne comprennent pas encore aujourd'hui le crime qu'ils ont commis en violant la Belgique. Cela suffit à juger la mentalité d'un peuple. C'est précisément parce que le Boche ne comprend pas qu'il faut le mettre dans l'impossibilité de recommencer demain.

Harden peut se lamenter, il ne parviendra pas à modifier l'inflexible résolution des défenseurs de la Civilisation. La paix ne sera définitive que si le monstre allemand est encerclé dans une cage aux barreaux inébranlables !

En reprenant contact avec ses compatriotes, M. Wilson a prononcé un grand discours. Il a expliqué la difficulté du rôle de la Conférence de la Paix, d'où les lenteurs qui paraissent décevantes, et il a affirmé que tous les peuples comptent sur l'Amérique pour solutionner définitivement le conflit.

C'est une réponse immédiate à l'opposition que font certains sénateurs américains au projet de la Ligue des Nations. Nombre de parlementaires Yankees estiment que leur pays a terminé son rôle et qu'il

irait au-devant de dangers nouveaux en entrant dans une Ligue des Nations européennes.

C'est méconnaître les conséquences de l'agression teutonne.

Il ne dépend plus de l'Amérique de s'isoler du monde. Elle est directement intéressée dans tous les conflits futurs. Et on peut affirmer, à coup sûr, que les perturbateurs de la paix se tiendront tranquilles seulement s'ils constatent l'union complète de toutes les nations pour défendre la Civilisation.

Il faut savoir gré à M. Wilson de le proclamer au moment même où l'égoïsme pousse certains esprits américains à vouloir isoler leur pays dans une tour d'ivoire, sous prétexte qu'un immense océan sépare l'Amérique des Barbares. C'est un calcul qui pourrait réserver de pénibles surprises à l'Humanité. M. Wilson prétend le démontrer. De cela il convient de le remercier.

Mais, comme le remarque le *Temps* :

« Pour que les Américains s'engagent volontiers à veiller avec nous sur la paix de l'Europe, il faut s'efforcer, en réglant les questions européennes, d'éliminer rigoureusement la possibilité d'un nouveau conflit. C'est dire que la question d'Allemagne, qui domine toutes les autres, doit être résolue de manière à garantir efficacement la paix. On n'y parviendra pas, quoi qu'on fasse, si l'Etat prussien demeure intact. »

A. C.

Ressaissons-nous !

Les ministres de la Justice et du Commerce qui laissent encombrer — faute de mesures faciles à concevoir et à appliquer — les tribunaux civils et consulaires de centaines de procès dont la solution est attendue depuis des mois et même des années, laissent ainsi porter atteinte aux intérêts qui y sont engagés et paralyser l'étude et l'initiative nécessaires aux entreprises industrielles et commerciales.

Des torts semblables pourraient être imputés, à mon avis, aux novateurs plus zélés que prévoyants qui cherchent à imposer au pays — dans les circonstances actuelles — la réduction systématique, immédiate et générale de la durée du travail, soit par la journée de huit heures, soit par la semaine anglaise... Ces améliorations, et d'autres non moins justifiables, pourront venir à leur heure, mais elles ne sauraient s'expliquer tant que l'équilibre entre les nécessités vitales et les ressources nationales ne sera pas rétabli. Et c'est à ce rétablissement que la nation entière doit s'appliquer.

Quelle entrave plus grande encore à notre relèvement que l'obstruction que fait au pays l'état d'abandon où sont laissés dans nos ports, dans les grandes gares de chemins de fer, les ballots de marchandises, les colis sans nombre et, avec eux, des denrées périssables de toute nature, tandis que la disette de toutes choses sévit partout si durement ! En dépit des difficultés, un contrôle rigoureux eut eu raison d'une telle imprévoyance et aurait pu établir les responsabilités. Mais ce sont là des conditions dont on ne s'inquiète guère. On promet de revenir à de plus saines et efficaces pratiques. Il n'est que temps !

Cependant certaines autres réformes essentielles attendent comme si les esprits qui y sont réfractaires en avaient eu raison.

Par exemple, le gouvernement avait décidé — à l'imitation de M. Georges Clemenceau, réalisant l'unité de commandement des armées alliées en la personne du général Foch, aujourd'hui maréchal de France — l'unification des réseaux de nos voies ferrées. Qu'en est-il advenu ? Le pays espère pourtant en cette réforme nécessaire pour être débarrassé des « impédiments » que constituent pour tous nos transports, la centaine de gares de transit qui demandent un plus nombreux personnel, plus de machines et de wagons et qui suspendent le mouvement des voyageurs et des marchandises. La cessation des hostilités rend sans excuse l'ajournement d'une réforme aussi élémentaire qui ne menace nullement, quoi qu'on ait prétendu, les Compagnies dans leur droit, ni les employés et agents de tout grade et de tout ordre dans leur sécurité, mais qui donnerait au développement des intérêts économiques du pays, un essor jusqu'ici inconnu.

Les préoccupations publiques vont aussi du côté de nos transports maritimes dont l'infériorité par rapport à ceux de nos concurrents étrangers nous rend leurs tribulaires, tant pour l'exportation que pour l'importation, et aggrave ainsi de tout le poids de frets coûteux, la cherté de la vie et les prix de revient de notre production. Parallèlement, l'outillage de notre navigation intérieure réclame de nouveaux compléments par la création de nouveaux canaux et par la mise en état de navigabilité de cours d'eau importants, jusqu'ici inutilisés.

Enfin, l'œuvre lente et féconde de l'action agricole demande à être sérieusement secondée et renforcée par l'organisation du crédit à établir intimement avec l'épargne publique. Ainsi seulement, pourront être généralisés : les meilleures méthodes de culture et d'élevage, l'utilisation large des engrais naturels et artificiels pour une fécondation forte et permanente, l'emploi des machines ramenant au minimum les besoins de main-d'œuvre pour une égale production. A ce sujet, il conviendrait de mieux mettre à profit les connaissances et l'action personnelle des professeurs d'agriculture dans les départements en les enlevant aux occupations trop sédentaires de la bureaucratie officielle pour les faire consacrer exclusivement à l'enseignement pratique agricole auprès des populations, en vue de plus importants rendements et ainsi, autant qu'il sera possible, de la diminution de prix des denrées alimentaires et de tous autres produits de première nécessité.

F. AYLIES.

INFORMATIONS

Le blocus est levé en Méditerranée orientale

Le *Journal Officiel* publie, la notification de la déclaration de levée du blocus de Cavalla et des côtes de Bulgarie et de Turquie, en Méditerranée orientale.

Les époux Krupp assassinés

Le secrétaire de la légation allemande à Libau fait savoir que M. Krupp-Bohlen et son épouse ont été assassinés à Ruiswast par les bolcheviks, en même temps que le courrier de l'ambassade allemande.

De nombreux Esthoniens et des Baltes allemands, parmi lesquels le gouverneur von Buxhoven et ses frères auraient également été victimes, dans les mêmes parages, de la férocité bolcheviste.

M. Wilson sera le 15 mars en Europe

M. le président Wilson a fait savoir, hier, qu'il se refusait à convoquer le Congrès en session extraordinaire. Il a fait observer que le 15 mars il serait en Europe et ajouté que, du reste, cette session était peu désirable en son absence. En terminant, il déclara qu'il serait de retour en juin, ce qui laisse entendre que tout serait terminé à Paris à cette époque.

Les Allemands contre la Pologne

Le colonel Groces, chef de la mission américaine du ravitaillement en Pologne, téléphone de Posen qu'ayant visité le front, il a trouvé les Allemands continuant un actif bombardement tout le long de la ligne.

La bonne manière !

Au cours d'une des dernières nuits, des inconnus ont brisé un certain nombre de vitres à l'usine à gaz de Kehl, une entreprise française qui fut mise sous séquestre pendant la durée de la guerre. Le général Dufeux, commandant les troupes de la tête de pont, prit alors les sanctions nécessaires : le bourgmestre de Kehl reçut l'ordre de faire remplacer dans les quarante-huit heures les vitres cassées, et la Ville dut payer une amende de 5.000 marks.

La première sortie de M. Clemenceau

M. Clemenceau a effectué, mercredi dans l'après-midi sa première sortie. Un service d'ordre important avait été organisé aux alentours de l'immeuble de la rue Franklin pour con-

tenir les curieux qui stationnaient dans l'espoir d'assister au départ du président du conseil.

A quatorze heures, l'une des automobiles de M. Clemenceau, conduite par le chauffeur Brabant, son mécanicien habituel, stoppe devant l'immeuble. Le docteur Laubry monte le premier en voiture. M. Clemenceau apparaît peu après, coiffé d'un chapeau mou et portant une pelisse à col d'astrakan. Il est souriant et répond en inclinant la tête aux acclamations de la foule. Il monte dans l'automobile, qui disparaît rapidement dans la direction du Trocadéro, suivie d'une deuxième voiture dans laquelle ont pris place un petit-fils et un commissaire de police.

Un crime des Spartakistes

D'après le « Vorwaerts », lors des émeutes qui se sont produites ces jours derniers à Essen, les spartakistes auraient détruit les puits de sortie de mines où étaient descendus plus de six cents ouvriers. On craint de ne pouvoir sauver ces malheureux.

La Haute-Cour

M. Caillaux a été amené mercredi au Luxembourg, où M. Pérès, président de la commission de la Haute-Cour, a procédé au premier interrogatoire de l'ancien président du conseil.

Ce dernier, accompagné des MM^{es} Demange et Mouttet, ses défenseurs, est arrivé en taxi-auto passant par le bureau militaire. Il a été conduit ensuite au bureau de l'instruction de la Haute-Cour, où M. Pérès l'attendait.

M. Pérès l'a interrogé sur les affaires du Maroc. M. Caillaux a d'abord répondu que la Chambre était seule qualifiée pour l'inculper à ce sujet, mais qu'une instruction étant ouverte et des témoins ayant été entendus il se croyait délié du secret professionnel et allait s'expliquer. L'ancien président du conseil commença aussitôt.

L'affaire Humbert

La Commission sénatoriale chargée de l'examen d'une nouvelle demande en autorisation de poursuites contre M. Charles Humbert, à la suite de la demande du gouverneur militaire de Paris, pour corruption de fonctionnaires dans l'affaire des moutons Salmson a, à l'unanimité, voté la levée de l'immunité parlementaire.

A l'unanimité, moins une voix, celle de M. Chabert, elle a refusé d'entendre le sénateur de la Meuse qui demandait à venir s'expliquer devant la Commission.

Les Italiens vont saisir le matériel roulant autrichien

La commission italienne d'armistice n'a pas admis la réponse du gouvernement de l'Autriche allemande relativement à la livraison des locomotives et des wagons. Les Italiens commenceront mardi, à Innsbruck, la saisie des locomotives et du matériel roulant, dont la livraison découle de l'armistice.

Chambre des Députés

Séance du 25 février 1919

Dans la séance du matin, la Chambre discute une proposition tendant à compléter l'article 1737 du Code Civil, d'après lequel le bail cesse de plein droit à l'expiration du terme fixé dans l'acte écrit. M. Sébille combat le projet, puis la suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre adopte une proposition tendant à accorder aux permissionnaires qui se rendent dans une localité éloignée de plus de 20 kilomètres de la gare destinataire, un jour supplémentaire de permission pour chaque fraction de 20 kilomètres, tant à l'aller qu'au retour.

La Chambre discute le projet relatif à l'échange des monnaies allemandes en Alsace-Lorraine, et pour les prisonniers de guerre.

M. Sergent, sous-secrétaire d'Etat, dit que les sommes échangées seront remboursées par l'Allemagne. Dans tous les cas, il faut donner de la monnaie française aux Alsaciens-Lorrains et aux prisonniers.

Le projet est voté.

Séance du 26 février

Dans sa séance du matin, la Chambre continue la discussion du projet tendant à assurer une meilleure pro-

duction de la propriété commerciale. Puis l'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la prime de démobilisation. M. Ramel demande qu'on accorde une prime plus élevée aux combattants.

M. Paisant indique qu'une indemnité de 250 francs est accordée à tout militaire jusqu'au grade de capitaine à condition d'avoir 3 mois de service effectif et d'avoir dépassé, au moment de sa libération, la durée légale due par sa classe de mobilisation. En outre, une indemnité de 15 francs par mois de service effectif en plus du temps légal dû par la classe de mobilisation sera payée au démobilisé.

L'article 1^{er} fixant la prime de 250 francs est voté ; la suite de la discussion est renvoyée au lendemain. Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute le projet relatif à la propriété commerciale.

Sénat

Séance du 25 février 1919

Le Sénat reprend la discussion des interpellations sur la vie chère. M. Darbot dit que tout le mal vient de la spéculation. M. Chapuis demande qu'on généralise l'emploi de la viande congelée et M. Metin réclame que les Allemands rendent le bétail qu'ils ont volé.

M. Boret dit que les taxes doivent disparaître et que bientôt la fin des restrictions sera un fait acquis.

M. Jenouvrier voudrait que l'Allemagne paie tout ce qu'elle peut payer avant qu'un centime soit exigé des Français.

Un ordre du jour de confiance est voté.

CHRONIQUE LOCALE

Que les Boches paient

« Ce sont les travailleurs des champs qui nous aideront à rétablir la prospérité de la France » disait mardi au Sénat, le ministre du ravitaillement : aussi promettrait-il de favoriser le retour des agriculteurs à la terre !...

Trois mois et demi après l'armistice, entendre dire officiellement que le retour des agriculteurs à la terre serait favorisé, cela paraît étrange !

Où sont-ils donc les agriculteurs ? Dans les dépôts. Que fait-on d'eux ? Tout le monde saura répondre à cette question.

Et les champs sont en friche. En serions-nous toujours au vilain temps où des petits maîtres chargés d'examiner et de transmettre des demandes de sursis formées par des agriculteurs, des bouilliers, des forgerons, ne les examinaient pas, ne les transmettaient pas ?

Quelle volonté il a fallu à des agriculteurs dans maintes campagnes, pour arriver à cultiver tant bien que mal leurs propriétés : s'il fut des propriétaires qui ne manquèrent jamais de main-d'œuvre agricole militaire ou boche, il en est des quantités qui n'ont même pu avoir une réponse aux demandes qu'ils adressaient réclamaient ce qui leur était dû, ce que l'on accordait à... certains !

Il est des syndicats, des sociétés agricoles qui pourraient, sur ce sujet, fournir des documents très intéressants. Mais les hostilités sont terminées : le méchant rôle des petits maîtres n'aurait donc pas pris fin ?

Puise que la prospérité de la France ne peut être rétablie que par les travailleurs agricoles, trois mois et demi après l'armistice, pas un agriculteur ne devrait être dans les dépôts.

C'est qu'en effet, la situation financière du pays ne paraît pas brillante : la question des impôts est agitée et elle ne fait rien présager de bon. Notre dette s'élève à 180 milliards et nos budgets annuels de 10 ou 15 milliards, seront tout à fait insuffisants à amortir cette dette fantastique.

On créera de nouveaux impôts ! Les Ponce-Pilate du Parlement répondront : non ; mais on augmentera les anciens !...

Depuis quelques jours, nos grands confrères font entendre de vives protestations contre les projets d'impôts qui sont à l'étude.

Il paraîtrait qu'il serait question

